

Frère Damien

Silence, ça pousse!

Faire silence, pour voir ce qui nous entoure, ce qui grandit dans le monde. Silence extérieur et silence intérieur mais cela ne va pas de soi... sortir du bruit nous demande parfois un sacré effort!

Apprendre à voir tel le cultivateur, la graine qui sort ou l'éleveur, l'animal qui va naître. Là où est la vie, là est l'espérance, un avenir est possible comme une promesse!

Cela demande une conversion de notre propre regard pour voir le beau, le bien, le vrai dans le monde, dans les autres et en nous-même. Sans ce regard nouveau, nous pouvons sombrer très vite dans l'isolement, la violence et la désespérance. Un proverbe dit qu'un arbre qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse. Ne nous laissons pas voler notre joie, rien ni personne ne nous l'enlèvera!

Aujourd'hui, l'homme et la femme essayent de trouver ensemble le chemin d'une harmonie pour que leurs vies sonnent juste!

En ce mois d'élection, certains d'entre nous vont recevoir la belle et difficile mission de servir leurs concitoyens comme maire, avec leurs équipes. Qu'ils nous aident à voir ce qui pousse pour la vie de chacun de nos villages. Nous pourrions alors, emprunter ensemble un chemin d'espérance, de résurrection!

Infos pratiques

> Contact : Frère Cyrille Deverre
et Frère Damien Rival

f.cyrille@mondayer.com / f.damien@mondayer.com

Autres infos messes et vie de la paroisse

rodez.catholique.fr

rubrique paroisse Saint-Jacques

Rédaction : Paroisse Saint-Jacques-Dourdou-et-Dazes
12, avenue Joseph Vidal - 12580 Villecomtal
Tél. 06 78 57 86 53
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Frère Cyrille Deverre - f.cyrille@mondayer.com
Édition : Bayard Service Édition Grand Sud
1, rond-point du général Eisenhower - 31100 Toulouse
Tél. 05 62 74 78 20 - www.bayard-service.com
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bayard Presse
représenté par Pascal Ruffenach
ÉDITEUR DÉLÉGUÉ : Fabrice Reinle
CRÉATION GRAPHIQUE : Laetitia Landois et Fabrice Reinle
Impression : Groupe Burlat - Rodez (12)
Dépôt légal à parution

3 QUESTIONS À...

... NADINE VANAUDENHOVE • Grand-mère de quatre petits-enfants.

Les grands-parents : des éclaireurs et des passeurs de vie

Présentez-vous.

Avec mon mari, nous sommes originaires du département du Nord. Nous vivons à Pruines depuis 2009. Nous avons deux enfants : notre fils vit à Pruines et notre fille à Dunkerque. Nous avons quatre petits-enfants : trois en Aveyron et un dans le Nord.

Que représentez-vous ?

Nous sommes un point de repère, Mamie et Papi sont toujours en couple ! Pour les enfants dont les parents sont séparés, les grands-parents sont une valeur sûre. Nous sommes toujours là, présents pour les reconforter et les écouter et inversement. Ils peuvent tout nous confier, nous sommes complices. Ils sont attentifs à nous, à notre santé, à notre quotidien. C'est extraordinaire !

Nous n'avons pas les mêmes responsabilités à leur égard mais plus de temps à leur consacrer puisque nous sommes à la retraite. Nous pourrions donner notre vie pour eux !

Que partagez-vous ?

Il n'y a pas de rendez-vous, c'est quand ils ont envie. La transmission est importante : la cuisine (la recette de la Carbonnade flamande), le dessin, la création et le bricolage sont des activités communes et génétiques. Mon mari et moi



© Marie-Hélène Barre

Nadine : « L'important est la qualité du moment ».

étions professeurs de dessins. Nous accueillons également avec plaisir les amis de nos petites filles. L'important est la qualité du moment, une attention, un message, un sms.

Nous n'allons pas au-devant de leur besoin financier, ils savent que nous sommes là. Les surgâter n'est pas une bonne chose.

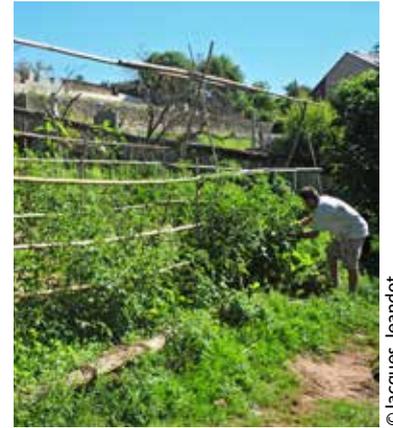
Propos recueillis par Nicole
et Marie-Hélène Barre

“ Nous pourrions
donner notre vie
pour eux !

Merci à toutes les personnes qui nous ont apporté
leur soutien financier. Pour celles qui le souhaitent,
il est toujours temps de le faire.

Le « Jardin des sœurs » sème la fraternité

VILLECOMTAL • Christian et Marie-Noëlle ont vécu plus de 30 ans avec un terrain autour de leur maison. Arrivés à Villecomtal, ils ont pu rencontrer Freddy, Michel et Valérie eux aussi à la recherche de terrain pour du jardinage, faire connaissance et concrétiser un projet de jardin partagé. Un contact avec la paroisse a abouti à la mise en place d'une convention de mise à disposition de l'ancien « Jardin des sœurs », à côté du cimetière, inutilisé depuis leur départ en 2017.



©Jacques Jeandot

« **M**agnifique, dit Christian, nous avons découvert sur ce grand terrain un jardin autant potager et verger que fleuri avec plein de plants, arbustes, et arbres fruitiers. L'équipe a invité sœur Germaine qui s'occupait du jardin faisant profiter le voisinage de ses récoltes pour lui présenter leur projet. Une magnifique rencontre, une sorte de transmission », où sœur Germaine a raconté l'histoire du jardin mais aussi la sienne. Ses 74 ans passés à Villecomtal, son implication dans la mise en place du tiers payant et la création du centre de soin. « Elle était contente de voir que le jardin reprenait vie », un jardin accueillant, ouvert à d'autres. Pour l'anecdote, ce jardin est habité par « madame Flotch, la gardienne du jardin », une grenouille avec une bande verte fluo sur le dos; on veille à ce qu'elle ait de l'eau, consigne donnée à tout nouvel arrivant. Chacun a sa petite bande de terrain. Christian rappelle: « Il n'y a pas de jardinier hors pair parmi nous, mais chacun est là pour partager plants et expérience. Les jardiniers novices attendent de nous guidage et conseils pour expérimenter la plantation,

l'entretien et la culture de sa bande de 8 à 10 m² ».

Ce jardin est cultivé en bio, paillage au sol et autres techniques, cela prend du temps. Être à plusieurs permet de mieux s'en occuper.

Le partage de plants va au-delà du groupe, avec les habitants du village. Freddy est moins présent au jardin mais propose les semis de sa serre. Christian et Marie-Noëlle ont amené de leur ancienne habitation des groseilliers, cassis, framboisiers, variétés dont ils connaissent le nom et les qualités culinaires.

CEUVRER ENSEMBLE PERMET DE SE RENCONTRER ET MIEUX SE CONNAÎTRE

Valérie et Michel précisent: « Nous avons retapé le cabanon en haut du jardin, mis des gouttières pour récupérer l'eau. Nous avons aussi la chance d'avoir un puits en bas de ce terrain en pente. Ponctuellement, on se retrouve à cinq ou six pour monter l'eau avec des seaux jusqu'aux différents bacs de stockage disséminés sur le terrain. Nous avons aménagé un espace sous

le noyer avec table et chaises où nous nous retrouvons autour d'un repas partagé. Louis-Philippe et Jonathan nous ont rejoints, ainsi que Daban et sa famille, arrivés de Syrie en mai à Villecomtal. Nous nous sommes appris en français et en kurde les noms des légumes et fruits. »

Des gens du village ont donné à la famille de Daban des graines et plants, facilitant ainsi leur intégration dans le bourg.

Et tous de dire: « Le terrain est grand; d'autres personnes peuvent nous rejoindre ou se regrouper autour d'un autre jardin ».

Faire un jardin fait partie des actions pour préserver notre planète réconciliant l'humain, le végétal, l'animal. Cela permet de reprendre en main sa vie, de protéger et promouvoir la biodiversité, de conserver des espaces et des espèces, de planter pour maintenir abeilles et insectes. Cette expérience de jardin collaboratif sème des graines de fraternité à Villecomtal. Cela nous invite à cultiver de telles initiatives ailleurs.

Lucette et Bernard Perroud

Le jardin, lieu de rencontres, de convivialité, d'expérimentation.

VOTRE MARCHÉ ÉPICERIE
Elodie VERNET
05 65 69 82 56
Le Bourg
12320 SÉNÉRGUES

BMA
ELECTRICITE INDUSTRIELLE
MAINTENANCE - AUTOMATISME
RENOVATION MACHINES
8 Rue René Hénon
ZAC les Calsades 12340 BOZOULS
Tél portable: 06.80.07.81.75
Tél: 09.64.96.19.46 Fax: 05.65.48.89.00
Mail: christophe.besseoles@orange.fr
www.bma12.fr

SAMPEC
MÉCANIQUE DE PRÉCISION
Dominique FAYEL
LUNEL - 12320 ST-FELIX DE LUNEL
Tél : 05 65 79 66 66 - Fax : 05 65 79 67 41
sampec@sampec.fr

MAISON Quintard
ŒUFS, VOLAILLES, CONSERVES
Lacamp
12320 Saint-FELIX-DE-LUNEL
05 65 44 50 37
contact@maison-quintard.com
WWW.MAISON-QUINTARD.COM

Conseil municipal à l'écoute de concitoyens

POLITIQUE • S'engager en tant que conseiller municipal, c'est avant tout choisir d'être proche des habitants pour répondre au mieux à leurs attentes. Des concitoyens témoignent...

Lunel

SÉVERINE ET FABRICE BARBIERI



© Mari-Hélène Barre

Un conseil municipal doit être représentatif. Les administrés doivent pouvoir compter sur ses conseils pour leur quotidien. Notre parole doit être entendue, transmise par eux. Les conseillers doivent être à l'écoute de nos besoins. Ils sont là pour les faire remonter mais aussi pour faire redescendre les décisions, les informations sur le territoire. Les élus du conseil municipal nous représentent à une échelle supérieure. Ils sont représentatifs du peuple. Cela reste une instance de proximité et tangible.

À l'ère du numérique, pouvoir s'appuyer sur des « vraies » personnes est essentiel ! Dans le milieu rural, les élus municipaux doivent également conserver et maintenir le tissu social.

Espeyrac

FABIENNE SALABERT

Pour moi, les conseillers municipaux sont garants du passé, ils doivent s'efforcer de le protéger en veillant à l'entretien de ce qui existe déjà : routes, espaces communautaires, monuments, églises, traditions, fêtes... Ils doivent aussi envisager le futur, en faisant des projets pour dynamiser, moderniser,



© Bernard Perroud

embellir leurs communes.

Pour cela ils sont dans l'obligation de gérer au mieux leur budget et les aides obtenues de l'État et de la région. Ils ont des choix parfois délicats à faire pour garder leurs originalités et satisfaire les demandes des administrés, tout en s'intégrant dans les communautés de commune dans lesquelles ils doivent s'harmoniser.

Sénergues

JEAN-CLAUDE RICHARD,
adjoint mairie de 2008 à 2020

Je dirai tout simplement, gérer le plus efficacement possible le budget communal dans l'intérêt général des administrés, en anticipant les futures évolutions sociétales. Tout cela doit s'inscrire dans un projet territorial qui dépasse les contours de la commune (ex. Maison de santé de Saint-Cyprien, ou Maison France services de Marcillac). Cela veut dire d'être attentifs aux besoins actuels des habitants et répondre à leurs attentes d'aujourd'hui mais à celles de demain dans un contexte d'éloignement voire de disparition des services publics et des modifications de compétences induites par la loi NOTR. Cette nouvelle organisation territoriale de la république a considérablement bouleversé le périmètre des compétences municipales dont beaucoup sont remontées au niveau de l'intercommunalité pour une meilleure péréquation des aides et des financements. Cela induit une présence assidue de membres du conseil municipal aux réunions des commissions et aux conseils communautaires.

Le conseil se doit d'être à l'écoute des associations, véritables animatrices de la



© Jean-Claude Richard

vie des villages, et particulièrement des habitants en allant à leur rencontre afin de percevoir leurs besoins. Répondre à leurs préoccupations individuelles mais toujours dans le cadre de l'intérêt général. Les accompagner dans leurs démarches administratives rendues bien plus laborieuses par la dématérialisation et les difficultés d'accès à Internet et au tout numérique. Intercéder auprès des services publics souvent injoignables en cas de panne de téléphone ou d'électricité par exemple. Être attentif aux administrés les plus fragiles et dans la discrétion faire appel aux services sociaux compétents. Au quotidien, intervenir pour régler tout type de problème et rendre la vie des habitants agréable et confortable en leur assurant tous les services qu'ils sont en droit d'attendre de leur municipalité, y compris l'information via les médias et un site Internet communal à jour.

Tout cet accompagnement se fait en lien étroit avec le secrétariat de mairie qui est en première ligne pour répondre aux questions des administrés.

L'attractivité du territoire doit être la préoccupation primordiale, car le grand défi des conseils municipaux de nos communes rurales reste le remplacement des générations pour le maintien des écoles et des commerces dans nos villages.

Propos recueillis
par Marie-Hélène Barre

“ Les conseillers municipaux sont représentatifs du peuple. ”

FEMME EN MILIEU RURAL • Le 8 mars 2020 sera la Journée internationale de la Femme avec pour thème : « Je suis de la génération égalité : Levez-vous pour les droits des femmes ». Les femmes vivent des situations d'inégalité, de discrimination. Géraldine, responsable d'une association d'accompagnement à l'emploi, nous fait part des difficultés rencontrées par les femmes en milieu rural.

Vivre et travailler n'est pas un long fleuve tranquille

Géraldine : « Les agricultrices engagées syndicalement sont celles qui vivent une égalité entre mari et femmes sur le partage des tâches domestiques. »



© Bernard Perroud

Bio

Famille

- 35 ans
- mariée
- un enfant

Formation

- Master politiques et sociales
- Mémoire : « Agricultrices et syndicalisme quelles avancées? »*

Activité

- Conseillère emploi formation depuis 2008
- Responsable d'une structure associative EEF (Espace emploi formation) à Bozouls.

Géraldine souligne que « La journée de la Femme, c'est bien, mais c'est triste que l'on soit obligé de la faire car cela veut dire que les femmes ne sont pas encore reconnues. D'ailleurs, on devrait parler de la journée des "femmes", et non de la "femme", on est plurielles, toutes différentes. »

Dans notre structure les femmes représentent plus de 60 % des personnes accueillies à la recherche d'un emploi. Ce sont des femmes qui cherchent un complément, ou des femmes seules fragilisées dans leur parcours, des retraitées précaires... Le travail des femmes d'agriculteur n'est pas toujours reconnu et mis en valeur ; le statut de conjoint collaborateur a amené un cadre

juridique, mais ne résout pas la question de leurs revenus. « Nous recevons aussi des femmes en réorientation professionnelle suite à un licenciement, une inaptitude au poste, ou par simple volonté de changement. » C'est difficile en milieu rural car les opportunités d'emploi ne sont pas nombreuses.

Le secteur qui recrute le plus de femmes dans nos territoires est l'aide à la personne, un métier pas facile, peu valorisé, aux horaires découpés et temps partiels.

Les femmes seules et isolées ont des difficultés à adapter leur vie professionnelle à la garde des enfants, encore plus si elles sont nouvelles arrivantes. Elles ne peuvent s'en sortir qu'avec des solidarités locales ou l'appui de la collectivité avec des équipements sociaux et des lieux d'accueil adaptés pour les enfants. La mobilité coûte cher en temps et en argent.

Géraldine précise : « En travaillant, je suis devenue beaucoup moins optimiste qu'avant sur l'égalité et la place faite aux femmes. La pression sociale fait que les reproches s'adressent davantage aux femmes qu'aux hommes : on appelle cela la charge mentale des femmes. Plus les femmes sont précaires, plus l'inégalité, la discrimination sont flagrantes.

Une femme à l'embauche a d'emblée une question sur la garde des enfants en cas de problèmes. Les femmes qui font le choix d'élever leurs enfants à la maison mettent en œuvre des compétences et des savoir-être qui ne sont pas reconnus. « Dans un CV ou un bilan de compétences, je voudrais ne plus entendre une femme refuser de renseigner une période en disant « Je n'ai rien fait, j'ai arrêté de travailler pour élever mes enfants pendant ces trois ans ». »

L'évolution des mentalités est une question d'éducation, avec moins de clichés : apprendre aux garçons à s'occuper du ménage, des courses, de la cuisine et des enfants. Le jour où élever des enfants sera une tâche valorisée par une reconnaissance, peut-être plus d'hommes prendront des congés parentaux ? s'interroge-t-elle.

Géraldine insiste : « En plus de la loi, ce qui aide à l'égalité, ce sont les mentalités et l'environnement dans lequel la femme vit, là où nous vivons. Je constate des progrès, mais il reste autant à faire pour que chacune se sente reconnue et valorisée. Que de marches à gravir encore pour accéder à plus d'équité entre hommes et femmes ! »

Lucette Perroud



Faites confiance à nos annonceurs

LA FABRIQUE DU ROUGIER
Salon de thé - Sorbeterie
Restaurant - Cuisine du moment
Atelier créatif (tissus et bijoux)
Concerts - Expositions - Solidarités

À la Fabrique du Rougier, tout est **Fait Main, Fait Maison, Fait Ensemble!**

26 Avenue Joseph Vidal
VILLECOMTAL - 05 65 44 04 36

COUVERTURE ZINGUERIE

OLIVIER BARRE

12320 LUNEL - 05 65 46 22 80

Boucherie - Charcuterie
Plats Cuisinés
Spécialités Régionales

Régis Roques

43, Av. Joseph Vidal
12580 Villecomtal
05.65.66.22.96
Livraison possible

Notre Artisan, la vraie valeur...

LE CARÊME • Pour les chrétiens, le carême est un temps privilégié pour s'arrêter, pour lâcher prise et mettre de côté ce qui encombre, qui est superflu, qui empêche de se tourner vers Dieu et vers les autres. Il repose sur trois piliers : la prière, le jeûne et le partage.

Un temps pour soi, un temps pour les autres

LA PRIÈRE: RALENTIR ET PRENDRE LE TEMPS DE FAIRE LE POINT

Stop! Prenons le temps de nous arrêter! Éteindre les écrans et essayer de faire silence, c'est l'opportunité, même pour quelques minutes seulement, de prendre conscience de ce qui nous entoure, de qui nous sommes, de ce qui est essentiel dans nos vies. C'est un cadeau qui fait du bien, qui rend disponible aux autres, qui invite à aimer davantage. Prenons le temps de nous émerveiller!

Ouvrons nos yeux, nos oreilles, nos cœurs, à tout ce que Dieu fait pour nous. Le carême est le temps privilégié pour remercier Dieu. Prier : c'est dire *merci!*

LE JEÛNE: APPRENDRE À VIVRE AVEC PLUS DE SOBRIÉTÉ

Jeûner, c'est se priver momentanément de quelque chose qui nous est nécessaire ou très agréable pour se donner le temps de retrouver l'essentiel.

Il y a bien sûr le jeûne alimentaire, mais le jeûne peut s'appliquer à bien d'autres domaines: le tabac, l'alcool, les réseaux sociaux, les écrans...

Cette invitation à la sobriété résonne comme un défi dans une société qui pousse plutôt à la consommation et au « remplissage ».

Le carême est l'occasion de méditer sur ce qui est vraiment important dans nos vies et la possibilité de faire le tri en enlevant ce qui est superflu.

« L'AUMÔNE »: PARTAGER ET SE DONNER AUX AUTRES

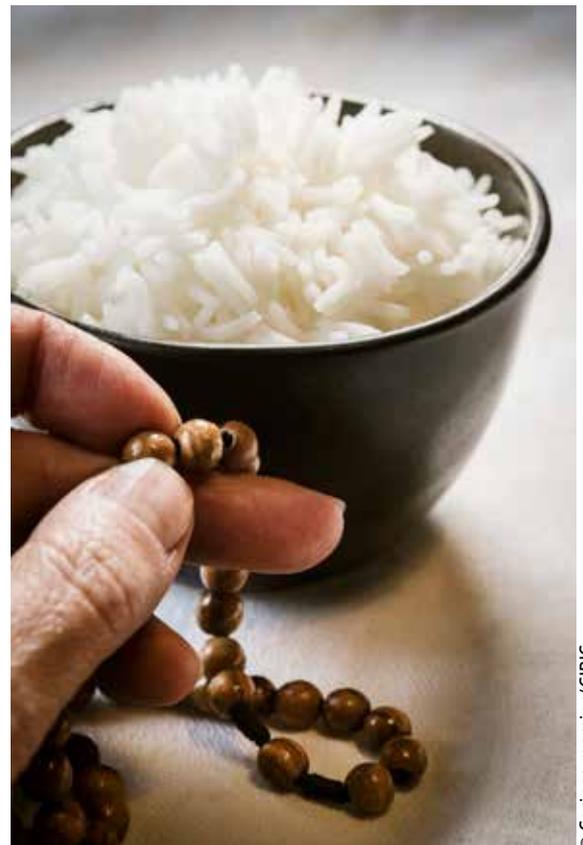
Le but du jeûne n'est pas seulement la privation, mais « l'aumône » c'est-à-dire le partage.

Ce que nous avons économisé en jeûnant, nous sommes invités à le donner!

On peut faire un don matériel pour des personnes démunies.

On peut aussi faire don de soi, tout simplement en portant une plus grande attention aux autres : offrir un sourire, une vraie poignée de main, dire bonjour sans automatisme... prendre du temps pour aider des personnes fragilisées... mais aussi pour les gens qui nous entourent.

Pendant cette période nous sommes invités à regarder l'autre et à l'accepter tel qu'il est. Cette démarche commence à la maison, chez chacun d'entre nous. Le carême est



© Corinne mercier/CIRIC

un temps privilégié pour offrir son pardon, demander pardon et se convertir, c'est-à-dire changer nos habitudes afin d'être plus aimant.

Valérie Quintard

Illustration
du carême :
Bol de riz,
jeûne et
chapelet.

GARRIC Olivier
Electricien - Plombier
Chauffagiste - Énergie Renouvelable
La Gaillardie 12330 MOURET
05 65 46-99 76 garricolivier@wanadoo.fr

Membre du réseau
PROACTIF
INSTALLATION SERVICE DES PRODUITS VIEHMANN

FABRE R & G
Plombier Chauffagiste
à GRAND VABRE
Route Vielmont
12320 Grand Vabre
www.sarl-fabre.fr
06 83 44 74 06 / 06 67 30 19 76

GARAGE
Ph. GUILHOU
Mécanique auto - Carrosserie
Vente véhicules neufs et occasions

5, Lot Les Canals
12320 SAINT CYPRIEN
Tél : 05 65 72 81 91

BienManger.com
Sélection de produits naturels et bio

Découvrez les meilleurs produits
sur www.bienmanger.com

Choisissez parmi plus de 11000 produits sélectionnés
chez 1500 artisans du goût partenaires ou faites
la surprise d'un cadeau gourmand à vos proches.

ZA LA TIEULE, 48500 LA TIEULE, FRANCE, TÉL. : 04 66 32 80 80
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Une attente joyeuse

LE CARÊME • C'est un temps de pénitence, d'abstinence et de conversion à Dieu. Drôle de programme ! Mais contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, le carême n'est pas une période triste !



© Vincent-Sanctuaire Lourdes / CIRIC

Cette période de quarante jours rappelle les quarante années de traversée du désert par les Hébreux, ainsi que les quarante jours que Jésus a passé dans le désert pendant lesquels il a jeûné et résisté aux trois tentations qui lui sont faites par le diable : transformer des pierres en pain, pour calmer sa faim ; se jeter du sommet du temple de Jérusalem (pour voir si Dieu le protège et retient sa chute) ; s'incliner et se prosterner devant le diable pour obtenir le pouvoir sur tous les royaumes du monde. On interprète généralement les trois tentations de Jésus au désert comme une représentation des trois principales fragilités humaines : la recherche de l'avoir ou convoitise, la recherche du paraître ou vanité, et la recherche du pouvoir ou orgueil.

Le carême commence le mercredi des cendres et s'achève avec la semaine sainte. Pour les chrétiens, le carême est le temps de préparation à la fête de Pâques, la plus importante des fêtes chrétiennes. L'Église invite les

croyants à être dans la joie, le partage et le pardon pour accueillir, à Pâques, Jésus-Christ ressuscité. La résurrection de Jésus témoigne que Dieu aime tellement les hommes qu'il leur donne la vie éternelle. Pâques signifie que la vie que Dieu nous donne est plus forte que la mort. C'est un message de joie et d'espérance !

Durant ce temps de carême, les chrétiens sont invités à se donner des moyens concrets pour discerner les priorités de leur vie et se rapprocher un peu plus de Dieu. Le carême repose sur trois piliers : le jeûne, la prière, le partage qui expriment successivement la conversion par rapport à soi-même, par rapport à Dieu, par rapport aux autres. Ainsi, le jeûne n'est pas seulement un geste de pénitence, il a aussi pour but de se donner faim et soif de Dieu et de sa parole. Il signifie que les chrétiens ne souhaitent pas être centrés sur eux-mêmes, sur leurs désirs, ni leurs besoins.

Valérie Quintard

La parole du pape François

« Le carême est un nouveau commencement, un chemin vers une destination sûre : la Pâque de la Résurrection, la victoire du Christ sur la mort. »

Mars 2017

Célébrations pour carême et Pâques

Dimanche 5 avril,
dimanche des rameaux
• 10 h 30 : Sénergues

Jeudi 9 avril, jeudi saint
• 20 h 30 : abbaye Sainte-Foy de Conques
Retransmission en direct par radio Présence.

Vendredi 10 avril, vendredi saint
• 15 h : chemin de Croix à Golinhac
• 20 h : office de la passion à Saint-Félix

Samedi 11 avril, veille Pascale
• 20 h 30 : Villecomtal

Dimanche 12 avril, dimanche de Pâques
• 10 h 30 : Sénergues

Pour les confessions,
se reporter à la feuille mensuelle déposée
dans les diverses églises.

C'est quoi, le mercredi des cendres ?

(le 26 février cette année)

Traditionnellement, les cendres utilisées le mercredi proviennent des branches bénies lors de la fête des Rameaux de l'année précédente. Un symbole fort, ces rameaux que nous avons ramenés chez nous se sont desséchés, comme nos belles résolutions ! Le prêtre dépose un peu de cendres sur le front de chaque fidèle, en signe de la fragilité de l'homme, mais aussi de l'espérance en la miséricorde de Dieu.



© Alain Pinoges / CIRIC

Rameaux de buis brûlés avant l'imposition des cendres.

“ Je n’oublie jamais mon engagement ”

Bernard Sabo, entre passion et engagement!



© Marie-Hélène Barre

BERNARD SABO • Un des derniers sonneurs de cloches, nous parle de sa vocation.

À Campuac, la famille Sabo peut répondre à votre question et plus particulièrement, Bernard, le sonneur qui, à la suite de sa mère et de son frère perpétue au fil des années, cette tradition familiale. Cela ressemble à une belle histoire sans fin dans ce village, car, avant eux, le sonneur était leur propre voisin. La transmission s’est faite naturellement : « *Il fallait bien que quelqu’un le fasse* » nous dit-il. Malgré son activité agricole bien prenante, Bernard est toujours fidèle au rendez-vous et rejoint Pierre, Marie-Joséphine et la troisième cloche nommées ainsi le jour de leur bénédiction. « *Je n’oublie jamais mon engagement, c’est marqué* » nous rassure Bernard. Il monte les nombreuses marches du clocher deux fois par jour du lundi au samedi. « *Pour l’Angélus de*

midi, je m’arrête au premier niveau, la corde descend jusque-là et le soir je monte jusqu’en haut ». Il sonne des moments heureux comme les baptêmes, les mariages, une grande nouvelle (la victoire de la France au mondial de foot) et il sonne aussi pour annoncer les décès et les accompagner vers leur dernière demeure.

S’il s’avère qu’il ait un empêchement, sa femme, ses fils, Olivier et Florent, et sa fille Évelyne sont là pour assurer la relève!

Pour Bernard, il y a trois jours de vacances assurées par an! Savez-vous lesquels? Les trois jours de la passion du Christ, du vendredi saint au matin de Pâques, là tout se tait, les cloches retentissent alors de nouveau à toute volée le matin de Pâques.

Vous voulez vous faire plaisir et

entendre le carillon dans toute son ampleur? Bernard Sabo vous donne rendez-vous du 13 au 24 décembre, pour le Nadalet, à 19 h 30, où l’on peut entendre le carillon retentir, de cinq minutes le premier jour, à une bonne demi-heure le 24 décembre, les cloches et le sonneur s’en donnent à cœur joie!

Bien que les cloches soient électrifiées depuis juin 2019, les habitants de la commune sont toujours attachés à cette pratique manuelle et l’intervention de Bernard est écoutée, scrutée, attendue. Parfois, les villageois commentent la prestation! Le son n’est jamais le même, la volée est lancée plus ou moins fortement, avec plus ou moins de régularité. « *Avec le système électrique, ce serait impersonnel, trop uniforme* » explique Bernard.

Marie-Odile Mercier
et Marie-Hélène Barre



Ancienne horloge de l’église.

© Marie-Hélène Barre

Le saviez-vous ?

Dans l’Église, la coutume de sonner les cloches chaque soir daterait de la seconde moitié du XIII^e siècle.

La plus grosse cloche de France est : « *La Savoyarde* » de la basilique du Sacré-Cœur à Paris. Elle pèse 18 835 kg et date de 1891.